

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 2

Artikel: Un peu d'histoire du Valais : deux mots sur la guerre de Rarogne (1415-1420)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

connaît les péripéties de cette guerre par le récit des journaux, qui ont su éveiller et maintenir une sympathie universelle pour ce peuple de héros.

Mais pourquoi l'Europe officielle n'intervient-elle pas au nom de l'humanité ? On avait beaucoup compté sur le tribunal de paix de La Haye, et sur telle ou telle puissance, et cependant toutes s'excusent, parce qu'elles ont d'autres intérêts ailleurs. Peut-être reprochent-elles aux Boers d'avoir pris imprudemment l'offensive, d'où découle leur responsabilité ?

Il serait difficile de prévoir l'issue de la lutte. Mais, ainsi que nous le disions déjà il y a deux ans, quoi qu'il arrive, soumis et jouissant de l'autonomie administrative qui leur est offerte, ou complètement indépendants comme ils le veulent, les Boers ne périront pas : l'avenir est à eux, tandis que les Anglais auront perdu plusieurs milliards et ne retrouveront jamais la prépondérance et l'autorité morale qu'ils avaient ci-devant dans l'Afrique australe.

En attendant, les progrès semblent paralysés dans toutes les régions australes et orientales de l'Afrique : la *Colonie du Cap*, la *Rhodésia* ou *Zambézie*, le *Nyassaland*, l'*Est africain* allemand et anglais. Tout au plus, signalerons-nous l'achèvement du chemin de fer de Mombaza au lac Tanganiaka.

Quant à *Madagascar*, la paix y règne ; son commerce se développe et sera bientôt favorisé par une voie ferrée reliant Tananarive à la côte orientale.

(*A suivre.*)

F. ALEXIS.



UN PEU D'HISTOIRE DU VALAIS

Deux mots sur la guerre de Rarogne

(1415-1420)

La vallée du Rhône fut, au moyen âge, le théâtre de nombreuses guerres. On peut considérer celle que les Haut-Valaisans soutinrent contre la puissance toujours croissante de la famille de Rarogne, sinon pour la plus sanglante, du moins pour la plus opiniâtre.

Les luttes contre la Maison de Savoie avaient fait connaître la valeur des soldats improvisés qu'étaient les patriotes ; la guerre de Rarogne devait montrer leur dévouement à la patrie, leur fermeté au moment du danger, mais aussi leur acharnement à poursuivre ceux qui portaient ombrage à leurs libertés. Persévérons dans leurs entreprises, les montagnards ne se laissent point rebouter par les difficultés. La ville de Berne a

épousé la querelle de Guischaud de Rarogne, leur adversaire et, pour soutenir la cause du proscrit, met sur pied toutes ses milices. N'importe ; cet appareil guerrier ne fera point reculer les hommes des dizains ; ils ne déposeront les armes qu'après avoir humilié le fier baron qui en veut à leurs usages et à leurs coutumes, qu'après avoir abattu sa puissance qui est une menace pour leur indépendance.

Les Valaisans, il est vrai, traitèrent avec trop de rigueur une famille superbe, mais infortunée. Peut-être ont-ils exercé trop de ravages, commis des cruautés à réprover dans leurs expéditions sur le territoire ennemi ? Mais les partisans des Rarogne n'ont-ils pas à se reprocher de semblables excès ? Les invasions qui couvrirent notre Valais de ruines et de deuil, et le pillage de Sion par Guischaud en personne ne furent-ils pas de dures représailles ? Tout en regrettant l'animosité des partis et les violences auxquelles ils se portèrent dans l'ardeur de la lutte, nous ne pouvons qu'admirer la grandeur d'âme dont nos ancêtres firent preuve et le courage qu'ils déployèrent au moment du péril.

Loin de moi la prétention de donner au lecteur une étude complète sur cette question. Pour entreprendre un travail de longue haleine, il ne suffirait pas de consulter les archives du Valais, il faudrait visiter celles des cantons voisins, la guerre de Rarogne ayant, en effet, occupé la Confédération entière. C'est quelque chose de plus modeste que je réserve aux abonnés de notre petite Revue, c'est une esquisse des principaux événements de notre histoire au commencement du XV^e siècle. Dans ces pages, je prendrai pour guides nos écrivains nationaux : Jean de Müller, le baron d'Alt, le chanoine Boccard, le P. Furrer, Hilaire Gay, l'abbé Gremaud, l'abbé Rameau, de Gingins et le chanoine Anne-Marie de Rivaz.

Avant de chercher les causes de cette longue guerre, avant d'en suivre les différentes péripéties, jetons, pour l'intelligence des faits qui vont suivre, un coup d'œil rapide sur l'état du Valais au début de la lutte. A cette époque, on distinguait dans notre pays trois pouvoirs : celui du prince-évêque, celui de la noblesse et celui des communes.

1^o En vertu de la donation de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne (999), l'évêque de Sion était souverain temporel du comté du Valais. Mais le prélat ne put jouir aussitôt de la plénitude de son autorité : les comtes de Savoie qui, outre le vieux Chablais, possédaient de nombreuses seigneuries dans le Haut-Valais, exerçaient une certaine hégémonie sur toute la vallée du Rhône. Ils s'attribuèrent même le droit d'investir le prince-évêque des régales. Pendant trois siècles, les possessions de la mense épiscopale furent bizarrement enchevêtrées dans celles de la Savoie ; de là nombre de démêlés qui tournaient le plus souvent à l'avantage du plus fort. Un traité conclu entre les deux parties intéressées, en 1392, vint mettre

fin à cet état de choses ; la Morge de Conthey servit de limite entre le Valais épiscopal et le Valais savoyard. Dès lors, toute la vallée supérieure du Rhône releva du siège de Sion, ce qui ne contribua pas peu à consolider le pouvoir du prélat.

Ce n'était pas le seul adversaire des droits de l'évêque, qui vit souvent dans son territoire des fédérés coalisés prendre les armes contre leur suzerain. Mais ces félons échouèrent toujours dans leurs noirs projets, et leur révolte, loin d'ébranler l'autorité épiscopale, ne fit que l'affermir.

Résumons ici les attributions de l'évêque. Il était le seigneur dominant des terres du comté et recevait, en cette qualité, l'hommage des tenanciers de tous les fiefs ; il administrait la justice, percevait les impôts et se réservait la levée des troupes dans les cas urgents, soit qu'il eût à soutenir une guerre contre les ennemis du dehors ou à réprimer, à l'intérieur, la révolte de quelque vassal turbulent.

2^e Immédiatement au-dessous du prélat se trouvait la noblesse.

Le régime féodal était en vigueur dans notre pays, mais il n'était pas poussé aux excès que l'on rencontrait ailleurs. Dès le XII^e siècle, la vallée du Rhône nous apparaît morcelée en un nombre considérable de fiefs ; presque toutes les localités avaient leurs seigneurs laïcs ou ecclésiastiques. Le *vidommat*, le *majorat*, la *métralie* et la *saltérie* étaient autant de charges inféodées à des vassaux. C'est dans l'exercice de ces offices lucratifs qu'il faut chercher l'anoblissement des anciennes familles du Valais, des de Martigny, des de Viège, des de Rarogne, des de Montheys, des de Colombey, etc. Les soixante châteaux, dont les ruines dominent notre vallée, étaient le siège de la puissance d'une noblesse remuante, qui ne cherchait qu'à étendre ses droits. Heureusement pour l'évêque et ses sujets, ces nobles, trop confiants dans leur force, ne surent pas voiler leurs desseins ambitieux et furent impitoyablement sacrifiés à la vindicte populaire. Leur armée, sous le commandement de Pierre de la Tour, fut battue à Loèche par les paysans rangés sous la bannière de leur prince. Un siècle plus tard, la féodalité humiliée releva la tête, mais elle essuya un nouvel échec au pont de Saint-Léonard. Après cette défaite décisive, pouvait-elle espérer de recouvrer son prestige et de rétablir ses affaires ? La guerre de Rarogne devait lui porter le dernier coup.

3^e Autrefois, la population de notre pays se composait en grande partie de serfs. Il faisait bon vivre *sous la crosse*, et le servage disparut peu à peu, comme dans les contrées environnantes. Dans un nombre assez restreint de localités, le peuple resta bien de longues années courbé sous le poids des *taillabilités*, sans être pourtant trop durement traité.

Constamment menacé par les empiétements de la noblesse, le prélat sentit le besoin de chercher un appui dans cette classe

de la population et favorisa de tout son pouvoir les communes naissantes. Après la victoire d'Ulrichen (1212), ces dernières obtinrent des priviléges, et le peuple, dans le cours du siècle suivant, commença à prendre part aux affaires publiques. Sous l'épiscopat de Guischaud Tavelli, l'évêque consultait les représentants des communes et tenait déjà compte de leurs demandes.

Cette politique adroite ne tarda pas à porter des fruits. Gagnés par ces concessions, les patriotes se montrèrent les défenseurs dévoués des intérêts de leur prince et lui prièrent main forte contre les menées des nobles. Que serait devenu le pouvoir du prélat sans leur secours ? Il eût été battu en brèche par les assaillants. Si les paysans coururent aux armes pour défendre les droits du siège épiscopal, ils surent se faire payer de leurs services. Leurs exigences augmentaient avec leurs succès. Conscients de leur force, ils ne craignirent plus de marchander l'aide qu'on leur demandait. L'abaissement de la noblesse accrut encore la hardiesse des hommes des dizaines qui formèrent bientôt une puissance redoutable avec laquelle on devait compter, une puissance qui finit par écraser la féodalité et menacer l'autorité du prélat lui-même.

Voilà, brièvement, l'historique des trois pouvoirs dont les intérêts, furent en jeu dans cette guerre. L'évêque jouissait encore de tous ses droits, la noblesse avait déjà perdu de son prestige et le peuple travaillait à ouvrir la voie au triomphe des idées démocratiques.

(A suivre.)

Un collaborateur du Valais.



Aux jeunes instituteurs

(Suite et fin.)

Parlerai-je d'un autre poison de l'âme que de malheureux jeunes gens poursuivent en quelque sorte partout, dans les romans, dans les compagnies douteuses, dans les visites clandestines ? Ce poison que, suivant eux, il est surtout nécessaire de connaître, c'est celui qu'on appelle *le mal*, celui qui menace, qui flétrit la pureté du cœur, celui qu'on peut regarder comme le centre des passions, des agitations, des égarements de la jeunesse, centre d'où tout part et où tout revient. A ce sujet il est écrit : « Ce qui a commencé par l'esprit, finit souvent par la chair. »

Et ne dites pas que ces agissements ont pour but d'achever l'éducation et consolider la foi ; d'assurer la bonne conduite et le succès, ou de conserver l'honneur, la dignité, les relations ; éducation, foi, conduite, succès, honneur, dignité, relations : tout est par là compromis.